

À Paris, le 3 octobre 2025

## AESH sans salaire : une honte !

*Personnels parmi les plus précaires de l'Éducation nationale, de nombreux-ses AESH n'ont pas été payé-es au mois de septembre.*

### Sans salaire jusqu'au 10 octobre

Plusieurs AESH, accompagnant-es d'élèves en situation de handicap, de l'Académie de Paris, ont eu la mauvaise surprise de découvrir vendredi 26 septembre qu'ils et elles n'avaient pas été payé-es. Ces personnels ont dû attendre le mercredi 1<sup>er</sup> octobre pour que leur employeur prenne la peine de communiquer avec elles-eux, pour leur annoncer qui plus est, qu'ils et elles ne toucheront qu'un acompte de 80% de leur salaire à compter du 10 octobre. Pour notre syndicat, cette situation est absolument scandaleuse !

### Des erreurs récurrentes

Les personnels de l'Académie de Paris sont malheureusement coutumiers des erreurs de versement dans les paies : oubli de versement de primes, changement d'échelon avec des mois de retard, erreur de calcul d'indemnités, etc. Pire, l'absence totale de salaire arrive fréquemment pour certaines catégories de personnels, dont les AESH, qui se voient régulièrement privé-es de leur salaire, déjà bien trop bas au regard des missions qu'ils et elles accomplissent au quotidien dans les écoles.

### AESH : personnels précaires

Pourtant essentiel-les au bon fonctionnement des écoles et à l'inclusion des élèves à besoins spécifiques, les AESH ne bénéficient pas d'un statut de la Fonction publique, ni d'un salaire digne : contractuel-les, en temps partiel imposé, avec un salaire ne dépassant généralement même pas les 1000€ par mois. Ces conditions d'emplois sont indignes de notre École publique !

La FSU-SNUipp revendique **un statut de la Fonction publique** de catégorie B pour les AESH, la garantie d'un temps complet, d'un **salaire digne** et d'une évolution de carrière au sein de la Fonction publique. Les AESH accompagnent chaque jour près de **14 000 élèves** en situation de handicap à Paris. Une mission essentielle et exigeante, au cœur du fonctionnement de l'école inclusive. Les difficultés de recrutement entraînent une pénurie de ces personnels dont **le nombre est loin d'être suffisant** au regard des besoins d'accompagnements dans l'académie.